

439. — 29 DÉCEMBRE 1884. —

Loi contenant le budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1885 (1). (Monit. du 30 décembre 1884.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE. Le budget des non-

valeurs et des remboursements est fixé, pour l'exercice 1885, à la somme d'un million six cent quatre-vingt-six mille cinq cents francs (1,686,500 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances, M. A. BEERNAERT.)

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1885.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER. — NON-VALEURS.		
Art. 1 ^{er} . Non-valeurs sur la contribution foncière fr.	200,000 »	654,000 »
Art. 2. — — — — — personnelle	300,000 »	
Art. 3. — — — — — sur le droit de patente	130,000 »	
Art. 4. — — — — — sur les redevances des mines.	15,000 »	
Art. 5. Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	
CHAPITRE II. — REMBOURSEMENTS.		
Art. 6. <i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 »	1,032,500 »
Art. 7. <i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistro- ment, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers	520,000 »	
Art. 8. <i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent budget.</i> — Remboursements divers.	1,000 »	1,032,500 »
Art. 9. <i>Marine.</i> — Restitution de droits de pilotage, de phares et fa- naux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine.	1,500 »	
Art. 10. <i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux	220,000 »	1,032,500 »
Art. 11. Déficit des divers comptables de l'Etat (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
Total du budget des non-valeurs et des remboursements. . fr.		1,686,500 »

(1) *Session de 1884-1885.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi, p. 33. — Rapport. Séance du 20 décembre 1884, p. 51-52.

Annales parlementaires. — Discussion et adop-

tion. Séance du 12 décembre 1884, p. 249-250.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 22 décembre 1884, p. 2.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 22 décembre 1884, p. 9.